

Compte-rendu de l'action menée par le personnel le 16 mai au ministère de la culture

Vendredi 16 mai 2008 à 17 h 30 se tenait, au ministère de la Culture, le comité de pilotage qui devait arrêter le statut du futur établissement. 20 à 25 % du personnel du Palais étaient rassemblés devant l'entrée du ministère, avec les pancartes et banderoles qui ont pu être visibles dans les manifestations parisiennes depuis le 1er mai. Ceci nous a permis d'avoir, avant son entrée, une discussion avec François d'Aubert, président de la Cité, dont le rôle est devenu prépondérant depuis le tout récent départ de Guillaume Boudy, directeur de la Cité, nommé secrétaire général du ministère de la culture.

Au terme de la réunion, nous avons pu également rencontrer, d'une manière improvisée et devant l'entrée du ministère, Philippe de St Martin, directeur adjoint du Cabinet de Valérie Pécresse, Jack Guichard, directeur du Palais, et François d'Aubert. Nous avons appris que contrairement à ce qui était attendu, aucune décision n'avait encore été prise et que différents points seront à nouveau rediscutés avec les deux ministres, qui devraient prendre une décision vers la fin de la semaine prochaine. Les deux orientations possibles pour la fusion (qui, elle, n'est pas remise en cause) seraient la transformation en EPIC ou la création d'un EP holding qui créerait une structure qui chapoterait les deux établissements publics actuels. Bien que nous pensions, d'après les échos que nous avons, que la première solution est celle qui a le plus de chance d'être retenue, il nous a été rapporté que les deux solutions auraient été présentées de manière équilibrée par Capgemini, qui est le "consultant" chargé de mettre en œuvre cette fusion. La deuxième solution (EP holding) semble être désormais soutenue par le ministère de la recherche.

Il est important que le personnel du Palais maintienne et renforce sa mobilisation, afin de faire prendre conscience aux "décideurs" de cette opération qu'elle doit se traiter dans la transparence, avec sérieux et objectivité.

Les représentants du personnel